# INFO SPTSSS

Novembre 2026

## Retour sur l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des 11-12-13 novembre dernier a été un succès! Vous avez été plus de 330 membres à y participer et à exprimer votre voix. La précieuse collaboration des responsables de secteur et des personnes déléguées a contribué à l'atteinte de ce taux de participation. Vous avez adopté l'ensemble des propositions présentées lors de l'instance. En toute transparence, le budget et les états financiers vous ont été présentés par votre trésorière Nathalie Caron. Les documents sont toujours disponibles sur le site sptsss.com. Vos vice-présidences, Véronique Thibeault aux litiges, Julie Tremblay aux relations de travail et Christian Lecompte à la santé et sécurité ont produit un rapport complet de leurs principaux travaux de l'année. Aussi, « la politique de gouvernance concernant la protection des renseignements personnels » vous a été présentée par votre président, Xavier Isabelle. Finalement, les propositions de modifications aux statuts et règlements ont été abordées par Catherine Lortie, secrétaire générale. Tous ces documents et présentations sont accessibles sur le site internet.

## Sortie médiatique du SPTSSS

Le 23 novembre, une semaine avant le deuxième anniversaire de Santé Québec, le SPTSSS a uni sa voix à celle de la Fédération des professionèles et du conseil central de Québec-Chaudière Appalaches pour dénoncer les objectifs de performance imposés par Santé Québec. Votre président, Xavier Isabelle a rapporté qu'actuellement dans le réseau public, la quantité prime sur la qualité et c'est inacceptable. On impose aux psychologues de limiter la durée de leur suivi en santé mentale, on demande aux intervenants de fractionner leurs rencontres pour créer plus de statistiques, on impose des redditions de compte. En misant sur les statistiques, on s'éloigne du but principal qui est de ramener le l'humain au cœur de notre réseau public de santé et de services sociaux. Dans cette course aux chiffres, l'autonomie professionnelle est écorchée au passage. C'est aux intervenants de déterminer ce qui est le mieux pour leurs patients/usagers. Il faut que cette pratique change, puisque vous avez été nombreux à nous dénoncer des situations inadmissibles.




## Gagnants du concours

Trois prix de présence ont été tirés parmi les participants à l'assemblée générale annuelle. Les gagnants sont :



- Marie-Andrée Racine
- Aurélie Proulx-Vallières
- Vincent Moreau

Félicitations, vous avez jusqu'au 11 décembre pour réclamer votre prix en écrivant à info@sptsss.com.

## Déclaration de conflits d'intérêts

Saviez-vous que la déclaration de conflits d'intérêts est obligatoire via le formulaire disponible dans l'Espace employé dans certaines situations?

Voici lorsqu'il est nécessaire de compléter cette déclaration :

-La personne, elle-même, son entreprise, ou à sa connaissance, un de ses proches, bénéficie ou est susceptible de bénéficier ou de profiter d'un avantage financier de la part d'un tiers ou d'une entreprise externe dont les activités sont reliées à ses obligations au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

- La personne, elle-même, son entreprise, ou à sa connaissance, un de ses proches, est ou sera en position d'influencer ou de jouer un rôle dans une relation quelconque entre le CIUSSS de la Capitale-Nationale et un tiers pour qui elle-même ou son entreprise anticipe fournir des services professionnels ou négocier d'autres affaires.

- La personne, elle-même ou à sa connaissance, un de ses proches, occupe ou occupera un poste de gestion ou de membre d'un conseil d'administration ou d'un conseil de direction d'une entreprise ou d'un organisme externe dont les activités sont reliées à ses activités de recherche.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la "Politique relative à la gestion des conflits d'intérêts en recherche" ainsi que la "Politique relative à la conduite responsable en recherche et au traitement des plaintes pour manquement du CIUSSS de la Capitale-Nationale"

